

Le budget

nal. C'est presque le moteur de toute l'organisation. Sans cela, il est impossible aujourd'hui de tenir le rythme.

Le député nous dira-t-il pourquoi le gouvernement n'a pas fait davantage pour promouvoir la recherche et le développement ainsi que pour vraiment aiguillonner le secteur industriel et les établissements de recherche du Canada? Cela rapporterait sûrement des dividendes. C'est plus un placement qu'une dépense.

M. Redway: Monsieur le Président, je voudrais remercier le député de ses observations.

Malheureusement, à mon point de vue, la démarche qu'il a adoptée est caractéristique de l'opposition. J'estime que le moment est venu pour nous tous de faire preuve d'un peu plus d'unité et, comme l'a dit le député qui a parlé avant moi, d'un peu plus de coopération à la Chambre. Nous devrions travailler ensemble pour le bien du Canada et de tous les Canadiens.

Il ne suffit pas de réclamer toujours davantage ou de s'opposer à tout ce qui se dit. Il faut au contraire essayer tous ensemble de régler une fois pour toutes les problèmes du pays.

Je sais que le député m'a écouté religieusement pendant la période des questions du 25 février, avant le dépôt du budget, lorsque j'ai parlé des petites entreprises et des difficultés qu'elles éprouvent à obtenir du financement. J'ai parlé du rôle que la Banque fédérale de développement devrait jouer sur ce front.

J'ai dit que, malheureusement, les politiques de notre prêteur de dernier recours, la Banque fédérale de développement, ne diffèrent pas de celles des banques.

Ce ne sont pas les banques qui vont nous aider à faire redémarrer l'économie ni à sauver le pays du désastre. La Banque fédérale de développement doit donc assouplir ses politiques de crédit.

Mme Louise Feltham (Wild Rose): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi que de participer aujourd'hui au débat sur le budget de 1992.

Ce budget est la preuve que la clé de la relance et de la croissance économiques réside dans une politique financière prudente et responsable.

Depuis mon élection dans la circonscription de Wild Rose en 1988, j'ai eu amplement le temps de consulter mes électeurs sur les affaires de l'État. Ceux-ci m'ont dit qu'ils voulaient un gouvernement responsable et réceptif.

En ces temps particulièrement difficiles, tous les Canadiens savent qu'il n'est pas facile d'équilibrer un budget, qu'il s'agisse des entreprises ou des particuliers. J'estime que ce budget propose des solutions durables et réalistes qui stimuleront la reprise économique.

Les Canadiens tiennent mordicus à une administration publique qui soit efficace et efficiente. Ils veulent une administration sans chevauchement ou double emploi de services. Ils veulent une administration qui se consacre à la suppression de la dette publique. Le ministre des Finances, par ce budget, a donné l'assurance aux Canadiens que le gouvernement est sur la bonne voie.

Ce budget prévoit des compressions et il renferme un programme de réorganisation et d'austérité. On parle notamment de dissoudre, de regrouper ou de privatiser 46 organismes, offices, commissions, sociétés et conseils consultatifs, de réduire de 3 p. 100 les budgets de fonctionnement pour les dépenses non salariales des ministères, de restreindre les voyages internationaux et d'éliminer les voyages en première classe pour les députés, les sénateurs et les hauts fonctionnaires. Il est également question du gel de la rémunération des ministres, des parlementaires et des fonctionnaires adopté l'automne dernier afin de réduire les dépenses.

Ces mesures permettront au gouvernement de limiter ses dépenses et de réduire le déficit de 4 milliards de dollars en 1992-1993 et de 5 autres milliards en 1993-1994.

C'est là un budget préparé au profit des Canadiens. Il porte sur les gens, les programmes et les services. Le ministre des Finances a parlé dans son exposé budgétaire d'un plan de contrôle de dépenses instauré dans le budget de 1990. Ses observations tendaient à garantir aux Canadiens que le gouvernement ne va pas sabrer dans les services destinés à la population. Au lieu de cela, les ministères offriront un service plus efficace.

On maintiendra le plan de contrôle, mais on continuera de s'occuper des programmes prioritaires. Il s'agit notamment des principaux transferts sociaux comme les prestations aux personnes âgées, les prestations familiales, les allocations aux anciens combattants et leurs pensions, les prestations d'assurance-chômage et certains transferts aux provinces. Il est également question des paiements de péréquation et des transferts versés en vertu du Régime d'assistance publique aux provinces profitant de la péréquation.